

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur

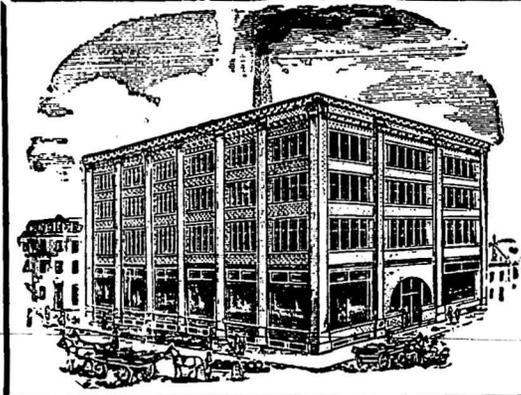
No 42, rue St-Jean, Montreal

COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTUREES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE **Coin William et Seigneurs, Montreal.**

Défendeur veut faire retrancher du jugement attaqué \$62.13 pour le salaire des ouvriers qui ont fait ces escaliers, et \$37.50 pour le bois qui a été employé ;

Considérant, qu'il est constant par la preuve que la somme de mille piastres, payée par anticipation au Demandeur, sur le prix de son contrat et faisant l'objet de la demande incidente de la Défenderesse a été ainsi payée d'avance par cette dernière, volontairement, sans erreur ou fraude et pour se sauver des intérêts ; et qu'ainsi la Défenderesse n'est pas fondée à répéter la dite somme ni à l'opposer en compensation du montant accordé par le jugement attaqué.

Considérant, qu'il n'y a pas d'erreur dans le dit jugement du 9 avril dernier (1897), le confirme en tous points, avec dépens contre la dite Défenderesse principale et Demanderesse incidente.

Distraction des dits dépens est accordée à M^{tres} Charbonneau & Pelletier, procureurs du dit Demandeur et Défendeur incident.

Et il est ordonné que la présente sentence soit renvoyée avec le dossier au tribunal de première instance. — (*Revue de Jurisprudence*).

IMPORTANTES AMENDEMENTS AU REGLEMENT DES MARCHES

La commission des marchés répondant aux désirs du commerce a fait adopter par le Conseil, à sa séance de lundi, une série d'amendements au règlement des marchés qui mettront fin, nous l'espérons, à une foule de petits abus très préjudiciables au commerce régulier.

La perfection n'étant pas de ce monde, il est probable que la pratique du nouveau règlement mettra en lumière les points faibles, que l'on corrigera au fur et à mesure des besoins nouveaux.

Il nous fait plaisir de constater que notre Conseil municipal entre résolument dans la voie des réformes. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces tendances et les encourager.

Règlement à l'effet d'amender les règlements Nos 223 et 228, concernant les marchés.

Il est ordonné et statué par le dit conseil comme suit :

Sec. 1.—La section 5 du dit règlement No 223, telle qu'amendée par la section 1 du règlement No 228, est biffée et remplacée par la suivante :

5. Tous les articles apportés sur les

dits marchés pour y être vendus au poids ou à la mesure, exceptés ceux offerts en vente dans les étaux, seront pesés et mesurés par les commis ou leurs assistants :— cependant nul ne vendra, offrira ou exposera en vente, sur les dits marchés, de l'avoine, des patates et navets, pois, sarrasin, haricots (fèves), maïs, lorsque ces articles seront en poche, d'une pesanteur moindre que celle mentionnée dans la section 3 du présent règlement. Les taux suivants sont ceux que les commis des marchés aux viandes ont le droit d'exiger pour peser les articles comme susdit sur leurs marchés respectifs, et les dits commis apposeront sur les dits articles une estampille attestant les prix payés pour la pesée, savoir :

1. Pour tout article au-dessous de 50 livres—deux cents.
2. Pour tout article pesant de 50 à 100 livres—trois cents.
3. Pour tout article pesant de 100 à 150 livres—quatre cents.
4. Pour tout article pesant de 150 à 200 livres—cinq cents.
5. Pour tout article pesant de 200 à 300 livres—sept cents.
6. Pour tout article pesant de 300 à 400 livres—dix cents.
7. Pour tout article pesant au-delà de 400 livres, il sera exigé pour les premiers 400 livres—dix cents, et pour chaque 100 livres additionnelles—deux cents.

Section 2.—La section 12 du dit règlement No 223 est amendée en retranchant tout le proviso à la fin d'icelle et y substituant le suivant :

VIGNOLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.

E. GIRARDOT & Co.
VITICULTEURS E MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS**LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON**

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rènes
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles, il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co

L. A. DASTOUS, Representant, No 3 rue St-Sacrement, Montreal.

